

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHARLOIS
PRIX DE LOCATION DES BUREAUX
ANNÉE 2011

2011						
TARIF MENSUEL DE LOCATION HT ⁽¹⁾	Type de clients ⁽²⁾	Durée (mois)	Dont (mois)	Prix au m ² Services compris ⁽³⁾	Participation aux charges (par m ²) ⁽³⁾	Prix HT Net au m ² ⁽³⁾
Pré pépinière	- Porteur de projet n'ayant pas encore créé de structure juridique - Entreprise créée depuis moins de 6 mois	3		5,64 €		5,64 €
Pépinière	- Entreprise créée depuis moins de 18 mois - Implantation d'une entreprise issue d'un autre département - création d'un bureau ou agence secondaire d'une entreprise extérieure au territoire de la CCPC	24	6	5,97 €	2,45 €	8,42 €
			6	6,42 €	2,77 €	9,20 €
			6	6,87 €	3,22 €	10,09 €
			6	7,30 €	3,33 €	10,63 €
Hôtel d'entreprises (bail commercial)	- Entreprise ayant dépassé la durée d'hébergement en pépinière - Entreprise existante souhaitant s'implanter durablement sur le territoire	108	renouvelable	7,75 €	3,33 €	11,08 €
Hôtel d'entreprises (bail précaire)	- Entreprise ayant dépassé la durée d'hébergement en pépinière - Entreprise existante souhaitant tester son marché sur le territoire pour une durée courte	MAXI 23	renouvelable	10,08 €	5,00 €	15,08 €

⁽¹⁾ : TVA à 19,60 % en sus

⁽²⁾ : Préalablement à toute implantation, un dossier de candidature devra être rempli par les candidats et validé par la Commission économique

⁽³⁾ : révisable au 1er janvier de chaque année

⁽⁴⁾ : accès Internet : 20 € HT par mois **par bureau**